



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Augmentation des redevances collectées par les Agences de l'eau

Question écrite n° 13361

Texte de la question

Mme Anaïs Sabatini interroge M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'augmentation des redevances collectées par les agences de l'eau. Depuis plusieurs années, les agriculteurs du Sud de la France font face à des difficultés liées aux nombreuses vagues de sécheresse et au manque crucial d'eau. Le plan eau présenté par le Président de la République prévoit une augmentation de la redevance prélèvement pour tenter de préserver cette ressource. Pourtant, ce sont ces mêmes régions du Sud de la France qui se retrouvent à assumer la plus grande part de l'augmentation : 262 % sur le Bassin Rhône Méditerranée et 64 % sur le Bassin Adour Garonne alors que l'utilisation de ce fonds agricole sera effectuée à l'échelle nationale. Ce coût supplémentaire vient précariser la situation des agriculteurs du Sud de la France qui se retrouvent ainsi doublement lésés, à la fois par les aléas et par ces mesures. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour permettre aux agriculteurs de continuer à avoir un accès à l'eau pour leurs exploitations et de lui apporter des clarifications sur l'affectation des crédits de l'État et de l'agence de l'eau.

Données clés

Auteur : [Mme Anaïs Sabatini](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13361

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2023](#), page 10790

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)